

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa restructuration financière et de l'accord de principe conclu avec certains de ses créanciers le 25 novembre 2020, Europcar Mobility Group annonce l'ouverture d'une procédure de sauvegarde financière accélérée

Europcar Mobility Group franchit une nouvelle étape avec l'ouverture ce 14 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris d'une procédure de sauvegarde financière accélérée à son bénéfice. Avec cette étape, le Groupe poursuit la mise en œuvre de sa restructuration financière. Il est à noter que cette procédure n'aura aucune incidence sur les activités opérationnelles du Groupe.

Dans le cadre de cette procédure, le tribunal a désigné la SELARL FHB, en la personne de Maître Hélène Bourbouloux, précédemment conciliateur, en qualité d'administrateur judiciaire d'Europcar Mobility Group, ainsi que la SELAFA MJA, en la personne de Maître Lucile Jouve, en qualité de mandataire judiciaire.

La procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA) permettra la mise en œuvre, dans un calendrier accéléré, de l'Accord de Principe (tel que ce terme est défini dans le communiqué de presse publié par Europcar Mobility Group le 26 novembre 2020).

Au plus tard à la mi-janvier 2021, le Tribunal de commerce de Paris devrait soit arrêter le plan de sauvegarde financière accélérée reflétant les termes de l'Accord de Principe soit décider de proroger la procédure de sauvegarde financière accélérée pour une période supplémentaire d'un mois au plus.

Europcar Mobility Group déposera également prochainement une requête au titre du Chapter 15 du US Bankruptcy Code auprès de la juridiction compétente, en vue de voir la procédure de sauvegarde financière accélérée reconnue aux Etats-Unis, comme une procédure étrangère à titre principal.

Il est précisé qu'Europcar Mobility Group a obtenu le 11 décembre 2020 la renonciation (waiver) nécessaire de la part des créanciers au titre du RCF à tout droit dont ils disposent en vertu de tout cas de défaut relatif à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde financière accélérée.

Pour rappel, l'adoption et la mise en œuvre du plan de sauvegarde financière accélérée restent soumises à certaines conditions telles que plus amplement décrites dans les communiqués de presse publiés par Europcar Mobility Group les 26 novembre et 7 décembre 2020.

« RCF » désigne la facilité de crédit multidevises d'un montant de 670.000.000 euros mise à disposition au titre du contrat de facilité de crédit français en date du 13 juillet 2017, conclu entre les prêteurs RCF, la Société (en tant que « Parent »), Europcar International et certaines de ses filiales et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (en tant qu'« Agent » et « Security Agent »), tel qu'il a pu être modifié jusqu'à la date des présentes.



Avertissement

Ce communiqué de presse a été préparé par Europcar Mobility Group exclusivement à titre d'information. Il ne constitue ni n'inclut aucun conseil ou recommandation d'Europcar Mobility Group (ou de toute autre personne) concernant les titres d'Europcar Mobility Group ou EC Finance plc ou concernant le bien-fondé de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement d'Europcar Mobility Group (ou de toute autre personne) concernant la valeur présente ou future des activités d'Europcar Mobility Group, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif d'Europcar Mobility Group.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou d'échange ou d'acquisition de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne peuvent être offerts, vendus, échangés ou livrés aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption applicable à l'obligation d'enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux États-Unis. Ce communiqué de presse ne vise pas, ni n'est destiné à être distribué, publié, mis à disposition ou utilisé par une personne ou une entité citoyenne, résidente ou située dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction, lorsque cette distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation, ou qui nécessiterait un enregistrement ou une licence dans cette juridiction. Rien dans le présent communiqué de presse ne constitue une invitation à participer aux Consultations par un porteur dans des circonstances où une telle participation serait illégale.

Contacts

Europcar Mobility Group

Relations investisseurs

Caroline Cohen - caroline.cohen@europcar.com

Relations média

Valérie Sauteret – valerie.sauteret@europcar.com

Vincent Vevaud – vincent.vevaud@europcar.com

Publicis Consultants

Judith Grancoing – judith.grancoing@publicisconsultants.com

A propos d'Europcar Mobility Group

Europcar Mobility Group est l'un des principaux acteurs du secteur de la mobilité et est une société cotée sur Euronext Paris. Europcar Mobility Group a pour mission d'être la « mobility service company » préférée des clients, en offrant des alternatives attractives à la possession de véhicules, avec une large palette de services de mobilité : location de voitures et utilitaires, services chauffeur, autopartage (car-sharing), et « private hire vehicle » (PHV – location de véhicules à des chauffeurs de type « Uber »). La satisfaction des clients est au cœur de la mission du groupe et de l'ensemble de ses collaborateurs et cet engagement vient nourrir le développement permanent de nouveaux services. Europcar Mobility Group opère à travers différentes marques pour répondre aux besoins spécifiques et cas d'usage de chaque client, que ce soit pour une heure, une journée, une semaine ou plus longtemps ; ses 4 marques majeures étant : Europcar® - le leader Européen de la location de véhicules, Goldcar® - la plus importante société de location de véhicules lowcost en Europe, InterRent® – marque « mid-tier » à destination des clients loisirs et Ubeeqo® – leader européen du carsharing (BtoB, BtoC). Europcar Mobility Group propose ses différentes solutions et services de mobilité dans le monde à travers un vaste réseau dans plus de 140 pays (incluant 18 filiales en propre en Europe, 1 aux USA, 2 en Australie et Nouvelle Zélande, ainsi que des franchisés et des partenaires).

Plus d'informations sur : www.europcar-mobility-group.com